Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Devoirs faits - Travail personnel de l'élève > S'informer https://ww2.ac-poitiers.fr/devoirs-faits/spip.php?article25 - Auteur: François Ventrou



Devoirs faits - Note d'étape IGESR - juillet 2019

publié le 19/06/2020 - mis à jour le 08/12/2020

Descriptif:

Le rapport examine les modes de pilotage de la mesure dans les établissements, les modalités d'organisation, la description des séances proprement dites, les impacts de la mesure sur les équipes enseignantes et plus précisément les dynamiques de réflexion collective et enfin le rapport s'attache à proposer quelques recommandations afin de mieux intégrer la mesure "Devoirs faits" dans la politique de l'établissement, de répondre au plus près aux besoins des élèves et d'évaluer des effets objectifs sur la réussite des élèves.

Sommaire:

Présentation du rapport Devoirs faits

Présentation du rapport Devoirs faits

Le rapport de 31 pages examine, dans une première partie, les modes de pilotage de la mesure dans les établissements avec, entre autres, un focus sur l'articulation entre la mesure "Devoirs faits" et les autres dispositifs existant dans les établissements et sur les moyens financiers et humains.

Il traite dans une deuxième partie des modalités d'organisation de la mesure dans les établissements, portant à la fois sur son positionnement dans les emplois du temps, sur le principe du volontariat associé à la mesure, sur les modes de constitution des groupes, sur le fonctionnement des temps d'échange dans les équipes enseignantes et sur la communication avec les parents.

La troisième partie est consacrée à la description des séances proprement dites, lesquelles permettent de rendre compte des profils des élèves, des types d'intervention et du degré de satisfaction des acteurs ainsi que des difficultés que rencontrent les intervenants.

Dans une quatrième partie sont étudiés les impacts de la mesure sur les équipes enseignantes et plus précisément les dynamiques de réflexion collective que génère la mesure dans certains établissements.

Enfin la cinquième partie s'attache à proposer quelques recommandations afin de mieux intégrer la mesure "Devoirs faits" dans la politique de l'établissement, de répondre au plus près aux besoins des élèves et d'évaluer des effets objectifs sur la réussite des élèves.

Télécharger le rapport d'inspection générale "Devoirs faits" 7, note IGEN-IGAENR n° 2019-055, juillet 2019

Auteurs : Carole Sève, inspection générale de l'éducation nationale, Nicole Ménager, inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

